

Le 28 octobre 1943.

M. le Lt. Colonel KERDAVID,
Chef du Secretariat Permanent
de la Defense Nationale au Maroc
Residence Generale,
RABAT.

Colonel,

Cette lettre a pour objet d'attirer votre attention sur le cas de Mme. MANNONE, Veuve Parinello. Je joins une copie de la lettre qu'elle m'a ecrite et qui s'explique par elle-meme. Si les faits sont vraiment tels que les rapporte Mme. MANNONE, il semblerait que le cas merite attention.

Veillez agreer, Colonel, l'expression de mes sentiments distingues.

Eric W. Johnson,
Chef de la Section des Refugies.